



La cataracte

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis en Chirurgie générale de jour pour un traitement chirurgical de la cataracte.

Cette brochure est destinée à vous informer et à vous donner quelques conseils qui vous seront utiles lors du retour à domicile.

Hospitalisation de jour

Vous allez être opéré en **hôpital de jour**.

Chez vous, il est important d'avoir un téléphone près de vous.

Pour rentrer à votre domicile, il est essentiel d'avoir un adulte responsable pour vous reconduire après l'opération, vous surveiller la première nuit et vous ramener à l'hôpital en cas d'urgence.

Qu'est-ce-que la cataracte ?

C'est une opacification (perte de la transparence) du cristallin dont les causes peuvent être multiples :

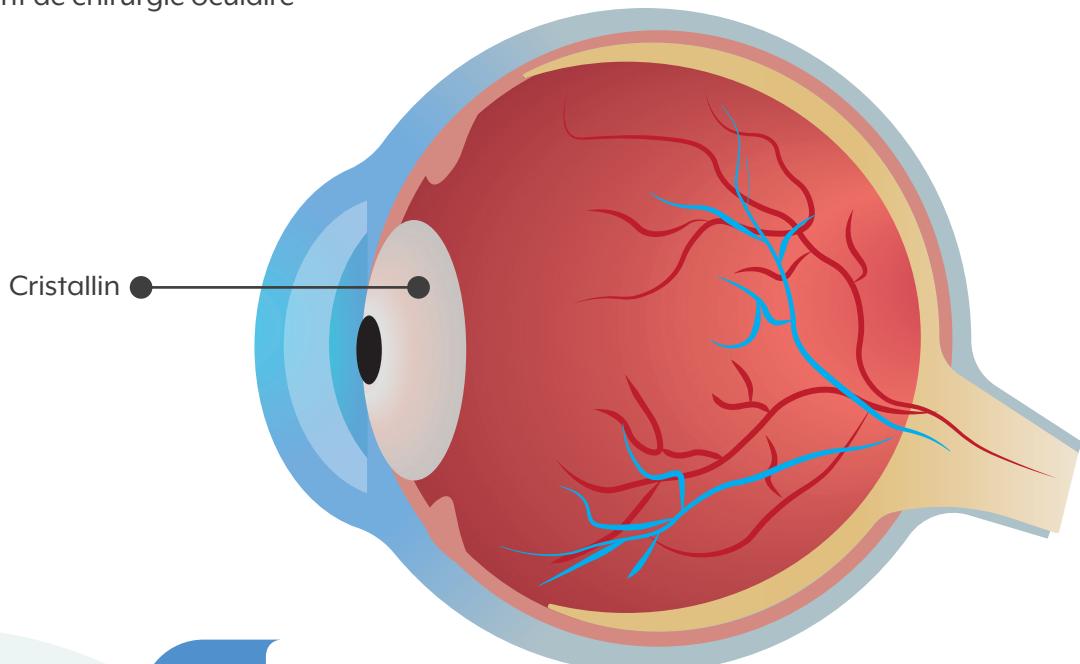
- _ âge
- _ diabète
- _ traumatisme
- _ certains traitements à long terme (la cortisone par exemple)
- _ antécédent de chirurgie oculaire

Quels en sont les symptômes ?

La vision se trouble, la lumière éblouit et vous constatez une diminution progressive de votre vue.

En quoi consiste l'intervention ?

L'ophtalmologue remplace votre cristallin par une lentille que l'on appelle implant intra-oculaire.



Quelles sont les différentes étapes de votre séjour ?

Avant l'intervention

- L'infirmière vous installe dans une chambre, vous met un bracelet d'identification, remplit un dossier infirmier avec vous et vous invite à revêtir une chemise d'opéré.
- Elle vous instillera également des gouttes dans l'oeil ou une pastille mydriatique en fonction de l'heure de l'intervention. Ce traitement a pour but de dilater la pupille.
- Vous serez ensuite emmené(e) en salle d'opération.

Après l'intervention

- Vous réintégrerez votre chambre où vous recevrez une collation et une boisson.
- Vous pourrez quitter l'hôpital (après accord du médecin) une heure directement après l'intervention si l'anesthésie a été faite localement ou quelques heures après l'intervention si on vous a endormi complètement.
- Votre oeil sera protégé par une coque que vous garderez jusqu'au lendemain et **surtout n'oubliez pas d'emporter les gouttes avec vous.**
- Le LENDEMAIN matin, vous êtes attendu(e) en consultation chez l'ophtalmologue pour le premier contrôle. Il vous remettra une feuille vous donnant les indications concernant les gouttes à mettre à domicile, ainsi que votre prochain rendez-vous.

Assurez-vous en quittant le service de bien reprendre votre sachet contenant les collyres (gouttes) et/ou pommade à mettre dans votre oeil.

A domicile

- Portez la coque la nuit (pendant une semaine) et si nécessaire des lunettes de soleil dans la journée (pendant trois semaines).
- Pensez bien à mettre vos gouttes comme précisé par le médecin, en respectant les règles d'hygiène.
- Evitez tout contact inutile avec l'oeil (frotter l'oeil, mouchoir,...) ainsi que les circonstances où vous pourriez recevoir un coup ou des poussières.
- Evitez le maquillage, les teintures, le sport, pendant deux semaines. Pas de piscine pendant 1 mois.
- Pendant une quinzaine de jours, restez prudent(e) et raisonnable dans vos activités (**évitez de porter des charges trop lourdes ou de vous pencher en avant**).

Nous vous souhaitons un bon séjour et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour toute question concernant votre convalescence, vous pouvez contacter :

Hôpital Citadelle - site Citadelle

- Le service Hôpital de jour Chirurgie salle 14 au 04 321 62 84 (6h30-22h00) Route B 185
- Le service d'ophtalmologie au 04 321 61 61 ou 04 321 61 62
- Le Service des Urgences de l'Hôpital Citadelle le soir, la nuit et le week-end au 04 321 60 39
- Votre médecin traitant

Hôpital Citadelle –Site Sainte Rosalie

- Hôpital de jour chirurgical S07 (6h30-19h30) au 04 321 72 40
- Hôpital de jour chirurgical S08 (7h30-18h) au 04 321 72 50

NB: La salle 14 et le site Sainte Rosalie sont fermés le week-end

